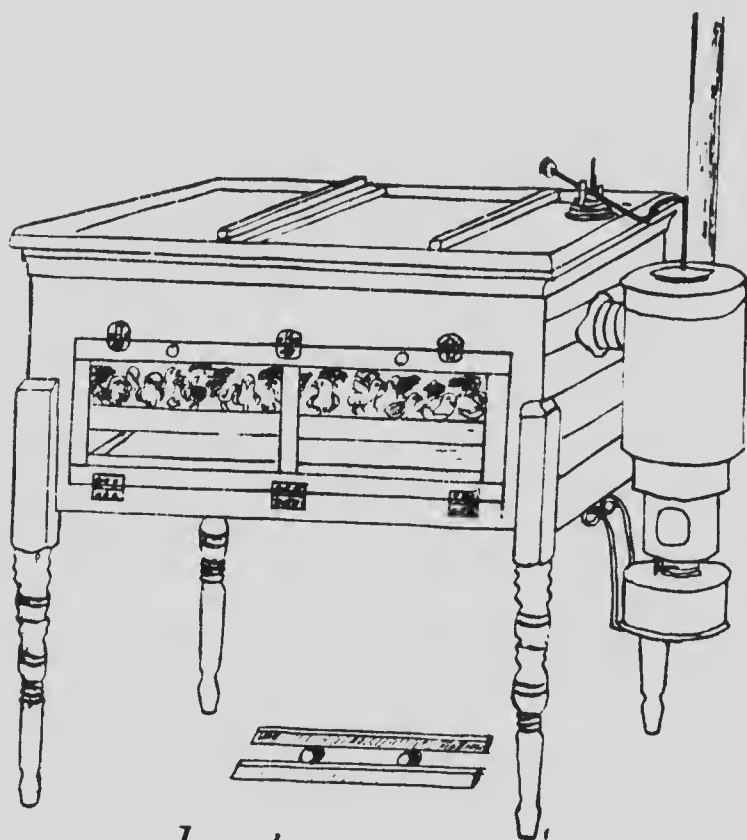


Un grenier ne conviendrait pas, la température y étant trop variable.

On doit veiller rigoureusement à la pureté de l'air, conformément aux règles de l'hygiène, qui exigent un air salubre pour tout être qui respire. Les poulets, même à l'état embryonnaire, sont dans ce cas.



*Incubateur*

FIG. H.

PLAN DE CHAMBRE D'INCUBATION.—Le plan descriptif que nous donnons ci-après convient à une grande